

Compte-rendu Bureau LSA du 30 novembre 2007

Présents : *Bénédicte Kermadec, Marie-Florence Roncayolo, Joëlle Hersant, Catherine Coste, Charles Jodoin-Keaton, Nathalie Alquier, Francine Cathelain, Eve Bovier-Lapierre.*

Membres du bureau excusés : *Laurence Couturier, Maggie Perlado, Betty Greffet, Dominique Piat.*

En apéritif, infos diverses :

Réunion sur les Conventions collectives prévue par le syndicat SNTR-CGT courant janvier. Seront invités : les associations de techniciens et le syndicat SNTPT. N'oublions pas de rappeler à cette occasion notre désir de voir réévaluer notre salaire au niveau de celui du 1er Assistant mise en scène (Les scriptes font partie des plus bas salaires des cadres)

14/1/2008 : AG à la Bourse du Travail entre adhérents et sympathisants du SNTR.

ORDRE DU JOUR

1) Debriefing rencontre scriptes-monteurs du 7/11/07 + élaboration d'un « Protocole de fonctionnement Scriptes/Monteurs ».

Regrets qu'il n'y ait pas eu de réactions sur "Cris" au compte-rendu de la rencontre qui comportait des informations importantes pour notre métier.

Marie-Flo se charge de l'élaboration du « Protocole LSA/LMA » (Charles en fera la mise en page) qui figurera dans l'espace membres du site, au côté du protocole LSA sur les stagiaires.

Nous pourrions prolonger cette réflexion avec nos autres collaborateurs sur le tournage, comme le Son, l'Image, la Direction de production, etc.

Mais ce serait en priorité utile de le faire avec les Assistants-réalisateurs, notamment pour faire avancer l'idée d'une seule Continuité. La/le Scripte pourrait faire une pré-continuité en même temps que le pré-minutage. Il n'y aura à la fin qu'UNE Continuité ; il vaudrait mieux appeler le/la scripte dès le début pour LA continuité, car de toute façon c'est la sienne qui fera référence sur le tournage.

NB : Joëlle a réussi à s'imposer à une réunion de préparation de son tournage actuel, réunion dont elle n'avait pas été prévenue...

2) Debriefing réunion inter-associations du 27/11/07.

NB : Un groupe de 3 personnes centralisera dorénavant les infos des réunions inter-associations et les diffusera à LSA (Nathalie, Ben et Marie-Flo) a) *Participation aux Salons :*

Salon du Cinéma : 18-19-20/1/2008

LSA (comme les autres associations) est d'accord pour les tables-rondes du Forum des Métiers, a refusé un stand payant et obtenu un gratuit (25m2 pour les 8 Associations

ensemble) et la « libre parole » pour présenter les métiers dans leur réalité.

Le tournage dans le cadre du Salon a été par contre unanimement refusé car tous les postes n'y étaient pas prévus et le résultat serait allé à l'encontre de l'image que nous voulons donner des métiers. Le tournage se fera peut-être mais dans ce cas SANS les associations...

La permanence du stand (une grille a été établie pour se partager en demi-journée) se répartira entre : Jeudi : Francine et Ben ; vendredi : Eve et Charles ; samedi : Marie-Flo et Joëlle. Charles lance un appel pour le dimanche et informe Leslie (AFAR) du planning.

Fabrication du Logo : Charles fait le point avec Sofie (ou Laurence).

Nathalie et Francine revoient le contenu de notre plaquette et Charles la finalisera.

Badge LSA : Charles s'occupe de faire le badge avec le logo (mais sans nom de scripte en particulier). Joëlle essaie de récupérer des mini-pochettes transparentes pour badges sur son tournage.

Prévisions : 500 exemplaires Plaquette (Nathalie demande un devis) + 30 Badges.

IDIFF (International Digital Film Forum) : du 30/1/2008 au 1/2/08.

Catherine en charge du dossier passe le relais car elle sera en tournage. Elle voit avec Laurence si elle peut la relayer.

Sommes-nous d'accord pour que notre Logo figure sur ce Salon ? Oui, car c'est un Salon professionnel et plus LSA sera connue mieux ce sera...

b) Questionnaire sur la Formation et les stagiaires conventionnés : Il y a 300 réponses qui vont être prochainement dépouillées. Idée : organiser une conférence de presse pour informer des résultats, avant le lancement de la table-ronde.

c) Participation des Réalisateurs aux travaux Inter-Associations : Leur présence doit dépendre d'un ordre du jour susceptible de les intéresser, mais il faut les impliquer car c'est par eux qu'on obtiendra des choses. La lettre LSA/AFAR/25Images prend un peu de retard mais se fera.

d) L'avenir des Cartes professionnelles : à mettre à nouveau à l'ordre du jour de la prochaine réunion inter-associations prévue le 19/2/08 (date à confirmer)

3) Diverses participations LSA en novembre :

Forum d'Epinais : très bon accueil et retour enthousiaste de l'ANPE (même discours qu'au futur Salon de Cinéma)

Rencontre CST (Commission Supérieure Technique du Cinéma) : La technologie bouffe de plus en plus sur le budget production et le travail du Chef opérateur peut être bouleversé à tous les niveaux de la chaîne de post-prod : c'est la technologie à outrance !

Conférence de presse sur les obligations patrimoniales des diffuseurs du 21/11/07, sous l'égide de la SACD. Un communiqué Inter-associations a été envoyé à la SACD afin de s'opposer au report du décret d'application de la loi relative au respect des quotas de création

audiovisuelle française.

Pétition en faveur du Cinéma Le Méliès à Montreuil : elle a bien circulé et a été signée individuellement par les techniciens qui le souhaitent

4) Réactualisation de la procédure à suivre pour les nouvelles adhésions LSA :

La procédure a été revue et a déjà été diffusée sur CRIS. Prenez-en connaissance !

5) Suivi des dossiers en cours :

Réaction USPA à lettre LSA : aucune. Nous prenons acte de cette non-réponse.

Réaction Altermedia à la lettre de LSA : inexistante. Un rendez-vous avait été prévu avec Caroline Chomienne qui parle d'un "malentendu" mais ce rendez-vous vient d'être annulé et reporté en janvier.

Autres organismes de formation continue : Il faut en faire le tour, s'informer de leurs programmes et les dénoncer à l'Afdas s'ils ne paraissent pas sérieux. Il faut également se renseigner précisément sur ce qui permet à une école ou un organisme d'attribuer des conventions de stages. Rappelons que LSA a refusé de faire une formation spécifique au Cifap mais par contre propose d'intervenir sur d'autres de leurs formations pour expliquer à quoi sert une scripte.

Rendez-vous LSA à la Fémis fin décembre : si pas de nouvelles, il faudra relancer en janvier.

Subventions : La Mairie de Paris a refusé notre demande de subvention car nous ne l'avons pas justifiée pour des « actions publiques ». Nous allons donc faire à nouveau une demande dans ce sens. Par exemple, il y a la possibilité d'organiser des projections-débats de films sur lesquels on a travaillé, au Café associatif "La Commune" rue d'Aligre 75012 (se renseigner sur le cadre juridique pour de telles projections) ou de participer à des actions dans le cadre de l'enseignement audiovisuel du lycée Paul Valéry.

Sponsors : on y réfléchit... Par exemple de mettre des publicités sur notre site (pas n'importe lesquelles bien sûr...mais par exemple celles pour annoncer des salons professionnels pourraient être étudiées).

La Maison des Associations : présente beaucoup de contraintes pour être le cadre idéal pour nos réunions de bureau. Ceci dit, Betty et Charles vérifient quand même si notre demande a bien été acceptée.

Service juridique de la Cinémathèque : rendez-vous à demander.

CNC : La scripte y est encore "Secrétaire de plateau" !!! Joëlle suit le dossier... Suivre également le dossier des nouvelles définitions des métiers (dans le cadre des Conventions collectives)

Voeux 2008 : prévus le 25/1/08 (à confirmer). Les 8 Associations inviteront les Réalisateurs, les Adjoints à la Culture, etc... Participation financière de LSA : environ 200€

Divers : Catherine, qui sera alors en tournage, se présente au prochain Bureau qui sera élu lors de l'A.G de février 2008. On note la mauvaise qualité (surtout le brochage) des rapports de la Cinéboutique. A suivre... et peut-être prise de contact avec RAD.

L'ordre du jour étant épuisé, le Bureau vous salue et vous dit : "à la prochaine réunion" !

PROCHAINE REUNION DE BUREAU

(OUVERTE A TOUS COMME D'HABITUDE)

EXCEPTIONNELLEMENT LE VENDREDI 1er FEVRIER 08

(et non pas, comme c'est la règle, le dernier vendredi du mois)